

Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais
Séance plénière des 20 et 21 octobre 2011

Groupe Communiste, Parti de Gauche et Unitaires
Intervention de Cathy Apourceau Poly

Budget supplémentaire 2011

Monsieur le président, M. le vice-président, chers collègues

Le budget supplémentaire vient procéder à des ajustement par rapport au budget primitif et permet l'intégration des comptes de résultats de l'année précédente.

Nous avons souhaité que ce budget supplémentaire soit l'occasion de faire le point sur les amendements présentés au budget primitif, demande approuvée sur le principe en commission finances, et souhaitons savoir dans quels délais ces informations nous seront transmises.

116 millions de recettes supplémentaires sont inscrites en investissement, et 26 millions de recettes en fonctionnement. Cependant, si on considère les opérations comptables de réimputation de certaines recettes d'investissements en fonctionnement, on observe en fait une diminution des recettes régionales attendues.

La dépendance accrue vis-à-vis de l'état et le manque de visibilité concernant nos ressources est illustrée par la diminution de 4 millions des recettes prévues en fonctionnement, correspondant au calcul provisoire des nouvelles ressources compensatoires à la suppression de la taxe professionnelle. Les recettes régionales reposent en grande partie, outre les dotations d'état, sur des taxes indirectes contestables et inéquitable comme la Taxe sur l'essence ou celle sur les cartes grises, pour lesquelles nous avons dénoncé la hausse des tarifs imposés aux ménages de la région pour cette année 2011.

Une augmentation de recettes en investissement de l'ordre de 148 millions, essentiellement due à l'augmentation du volume financier des emprunts

revolving soit 138 millions d'euros. Nous notons que l'emprunt mobilisé est inférieur de 46 millions d'euros à celui inscrit au budget primitif.

Nous observons que les moyens généraux de l'administration régionale ne bénéficient pas de crédits supplémentaire pour cette année.

Par contre, les crédits de paiements en dépenses pour les politiques régionales sont en augmentation de 26 millions d'euros, quand ils étaient en diminution de 7 millions pour le budget supplémentaire 2010.

En investissement, des crédits supplémentaires sont affectés pour les opérations de rénovation urbaine, 7 millions d'euros pour la fondation Pasteur dont l'utilité publique n'est pas à démontrer et pour lequel nous apprécions l'apport conjoint proposé avec la communauté urbaine de Lille et le conseil général.

Nous sommes interrogatifs devant les priorités affichées pour certains investissements complémentaires comme les crédits dédiés au stade Bollaert (soit 3 millions), ou encore les subventions à l'EDHEC.

En revanche, nous notons la diminution des crédits affectés pour les opérations de rénovation des CFA ainsi que pour les politiques environnementales, pourtant au premier plan des priorités régionales affichées.

En fonctionnement, la principale dépense complémentaire concerne les crédits supplémentaires de 4,4 millions d'euros dégagés pour le forfait régional d'externat part personnel des lycées privés, soit l'équivalent du personnel TOS pour ces établissements.

Le budget supplémentaire est un budget d'ajustement. Or il s'agit ici d'une dépense obligatoire récurrente et parfaitement prévisible. Le fait de l'inscrire au budget supplémentaire revient donc pour nous à masquer la réalité de l'aide régionale au secteur privé dans le budget primitif.

Vous savez que nous tenons à clarifier le débat sur le financement régional de l'enseignement privé, et que nous réclamons notamment la fin des aides facultatives à ce secteur. Nous souhaitons donc que l'ensemble des dépenses prévues figure bien dans le prochain budget primitif au nom du principe de sincérité budgétaire.

Notre groupe s'abstiendra sur ce budget supplémentaire, construit sur la base d'un budget primitif sur lequel nous nous sommes abstenus.

Sans empiéter sur le futur débat d'orientation, nous ne saurions évoquer le budget sans évoquer les conséquences de la crise bancaire sur les finances régionales.

Ce n'est pas un scoop, nous condamnons sans réserve les plans d'austérité européens, qui, loin d'assurer une sortie de la crise vont aggraver la vie de millions de nos concitoyens. Nous ne saurions accepter que l'austérité soit imposée au budget de notre région au détriment de l'intérêt de ses habitants au nom des impératifs du marché et des agences de notations, ces officines libérales que personne ne peut échapper à tout contrôle démocratique. C'est le sens de la motion que nous présenterons demain à l'assemblée régionale.

De la même façon, alors que le crédit et les instruments bancaires sont aujourd'hui en crise pour avoir été mis au service de la financiarisation et non de l'emploi ou des services publics, nous ne saurions cautionner les solutions qui visent à injecter massivement de l'argent public sans contreparties, dans le sauvetage ou la recapitalisation des banques qui ont failli à leur mission de financement de l'économie et de l'aménagement du territoire.

Concernant les orientations avancées pour la banque DEXIA, principal financeur des collectivités françaises, et auprès de laquelle notre région a encore 465 millions d'euros de dette, nous assistons au dépeçage de cette banque en occultant les responsabilités des dirigeants alors que les frais de désamorçage des emprunts à risques devront être une fois de plus payés par l'épargne populaire et les citoyens.

Enfin, pour que le financement des collectivités territoriales s'appuie sur des bases saines et notre groupe rappelle son exigence de longue date de mise en place d'un pôle financier public dont les missions d'appui au développement des projets d'intérêt général soient clairement affirmées.